

Calendrier des célébrations Décembre 2025

Mardi 2 décembre : 11h messe aux Balcons du Lot

Mercredi 3 décembre : 9h messe à l'église de Castelfranc

Vendredi 5 décembre : 10h30 messe à l'église de Prayssac précédée d'une heure d'adoration

DEUXIEME DIMANCHE DE L'AVENT : « *En ces jours-là fleurira la justice.* » Ps 71

Samedi 6 décembre : 18h messe à l'église de Saint Martin le Redon

Dimanche 7 décembre : 11h messe à l'église de Prayssac

Lundi 8 décembre : 8h messe à l'église de Prayssac, Solennité de l'Immaculée Conception

Mercredi 10 décembre : 9h messe à l'église de Frayssinet-le-Gélat

Jeudi 11 décembre : 16h messe à l'EHPAD de Luzech

Vendredi 12 décembre : à partir de 8h30 présence du prêtre dans l'église de Prayssac, à 9h30 commence la célébration pénitentielle, suivie à 10h30 de la célébration de l'eucharistie tous ensemble

TROISIEME DIMANCHE DE L'AVENT : « *Viens, Seigneur, et sauve-nous !* » Ps 145

Samedi 13 décembre : de 11h à 12h présence du prêtre et confessions dans l'église de Prayssac

Dimanche 14 décembre : 9h30 messe à l'église de Luzech

11h messe à l'église de Prayssac

Mardi 16 décembre : 17h messe à l'église de Goujounac

Mercredi 17 décembre : 9h messe à l'église d'Anglars

Jeudi 18 décembre : 11h célébration de Noël de l'école Saint Joseph à l'église de Puy L'Evêque
15h messe aux Lavandes

Vendredi 19 décembre : 10h30 messe à l'église de Prayssac précédée d'une heure d'adoration

QUATRIEME DIMANCHE DE L'AVENT : « *Qu'il vienne, le Seigneur : c'est lui, le roi de gloire !* » Ps 23

Samedi 20 décembre : Eveil à la foi à 10h au presbytère pour tous les enfants

18h messe à l'église de Luzech

Dimanche 21 décembre : 9h30 messe à l'église de Puy L'Evêque

11h messe à l'église de Prayssac

Lundi 22 décembre : 18h messe à l'église de Montcabrier

Mardi 23 décembre : 9h messe à l'église de Fages

SOLENNITE DE LA NATIVITE DU SEIGNEUR : « *Ton amour, Seigneur, sans fin je le chante !* » Ps 88

Mercredi 24 décembre :

18h messe à l'église de Luzech

19h messe à l'église de Prayssac

23h messe à l'église de La Masse, commune des Junies

Jeudi 25 décembre :

11h messe à l'église de Puy L'Evêque

Vendredi 26 décembre : 10h30 messe à l'église de Prayssac précédée d'une heure d'adoration

FETE DE LA SAINTE FAMILLE : « *Heureux qui craint le Seigneur et marche selon ses voies !* » Ps 127

Dimanche 28 décembre : 11h messe unique à l'église de Prayssac

Jeudi 1^{er} janvier : 17h messe du premier jour de l'année à l'église de Prayssac

Vendredi 2 janvier : 10h30 messe à l'église de Prayssac précédée d'une heure d'adoration

SOLENNITE DE L'EPIPHANIE : « *Toutes les nations, Seigneur, se prosterneront devant toi.* » Ps 71

Dimanche 4 janvier : 11h messe unique à l'église de Prayssac



BULLETIN PAROISSIAL - *Décembre 2025*
Paroisse Saint Martin en Vallée d'Olt

2 place de la liberté - 46220 Prayssac

☎ 05 65 22 42 09

Mail : paroissesaintmartinenvalleedolt@orange.fr

Site internet : www.saintmartin-valleedolt.fr

La crèche : pourquoi, comment, quand ?

Que représente la crèche ? Elle illustre avec des figurines, ce que décrit l'Évangile selon saint Luc : convoqués à Bethléem pour se faire recenser, Marie et Joseph, n'ayant pas trouvé de place à l'auberge, se sont réfugiés dans une étable afin que Marie puisse accoucher de l'enfant Jésus. Alors, « *elle mit au monde son fils premier-né ; elle l'emballota et le coucha dans une mangeoire* » (Luc 2, 7). Le latin *cripia* (mangeoire), a donné le mot « crèche ».

La fête de Pâques (la résurrection de Jésus sorti du tombeau après sa mort sur la croix) a été célébrée dès les débuts du christianisme. Puis, après le IV^e siècle, l'Église a commencé à fêter Noël le 25 décembre.

La tradition de la crèche est plus récente. On en attribue souvent l'invention à saint François d'Assise au XIII^e siècle car il s'est montré sensible non seulement à cette présence de Dieu dans un petit enfant, mais aussi à sa proximité avec les humbles bergers venus l'adorer et avec l'ensemble des créatures, moutons, bœuf et âne que l'on imagine dans l'étable (l'évangile ne mentionne pas ces animaux). On représente aussi souvent des anges au-dessus de la crèche car il est dit que ce sont eux qui ont averti les bergers de la naissance du Sauveur en chantant « *gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime* » (Lc 2,14).

Quand vient l'Épiphanie (dimanche après le 1^{er} janvier), on ajoute à la crèche les rois mages, eux-mêmes accompagnés souvent de chameaux et d'éléphants pour évoquer leur provenance lointaine. C'est la fête de la manifestation de Dieu qui attire les peuples de toutes nations dont ces représentants viennent l'adorer en se prosternant devant le petit enfant Jésus et lui offrir des cadeaux, or, encens et myrrhe (cf. Mt 2,11). En orient, la fête de l'Épiphanie est plus ancienne que celle de Noël.

La tradition des « *santons de Provence* » remonte au moins au XVIII^e siècle et consiste à ajouter dans la crèche des personnages représentant tous les corps de métiers, comme pour dire l'actualité de la présence de Dieu au milieu de nous. Après la révolution, la célébration de Noël étant souvent interdite dans les églises, la tradition d'avoir chez soi de petits santons et sa propre crèche familiale s'est développée et perdure encore aujourd'hui.

Il est possible de commencer à installer la crèche à partir du début de l'Avent mais, pour se souvenir de l'arrivée soudaine de Marie et Joseph à Bethléem, il convient d'installer leurs personnages moins d'une semaine avant le 25 décembre. On place l'enfant Jésus dans la crèche dans la nuit du 24 au 25 décembre pour mimer sa naissance au cours de cette nuit bénie. La crèche est démontée pour la fête du Baptême de Jésus (dimanche après l'Épiphanie). Une coutume ancienne était de garder la crèche jusqu'au 2 février, fête de la Présentation de Jésus au Temple : c'est la date limite !

+ **Laurent Camiade, évêque de Cahors**